

Des orchidées pour les jardiniers

La cérémonie de remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée à la salle des fêtes de La Croisille. Une belle occasion pour les mains vertes de la commune, unies par la même passion des fleurs et des plantes, de se voir remettre les prix du concours des maisons fleuries 2019.

Cette cérémonie a regroupé de nombreux Crouzillauds. L'occasion pour les élus de féliciter les participants à l'embellissement de leur maison, leur rue, leur village... et de leur commune. Ils sont partie prenante pour l'obtention par la commune du prix des villages fleuris pour la première fois.

Les participants ont reçu bons d'achat, plantes et fleurs bien entendu.

Le palmarès

Maison avec jardin : Nadine Bahuon, « Le Barna-



RÉCOMPENSES. Le jury composé de particuliers et d'élus a récompense les participants.

gaud », Marie Prabonau, route des Moulins ; Joël Guérin et Adrienne Sautour, rue des Conserveries ; Yohann Pouyaudoux, rue d'Offendorf ; Renée Sautour, « Le Crauloup ».

Décor floral sur la voie publique : Monique et Laetitia Frachet.

Commerce : Justine Bede et Hélène Guillain, place du centre-bourg.

Parcs et jardins : Gérald Wallis, « Le Crauloup » ;

Evelyne Claire, chemin de Nouaillhas.

Les diplômés d'honneur du conseil départemental : Laetitia Buges pour son balcon et sa terrasse ; Bernard Bourliataud pour son magasin rue d'Offendorf ; Françoise Bernard pour sa maison avec jardin visible de la route du Mont-Gargan ; Renée Taxain pour son potager fleuri à « Verdeyme ».

Les diplômés d'honneur avec mention spéciale : Linda Hall pour son décor floral sur la voie publique à « La Valade » et Brigitte Gibory pour son parc fleuri route du Liégeaud. ■

PRIX SPÉCIAL

Un prix spécial municipal du civisme pour son travail bénévole a été remis à Jeanine Mazeaud du chemin de Nouaillhas.

PEYRAT-LE-CHÂTEAU

MATINÉES SENIORS ■ Restez connectés.

Dans un monde qui est de plus en plus connecté, il s'avère indispensable de savoir utiliser au mieux Internet pour ne pas subir les inconvénients liés à cet usage. C'est la raison pour laquelle, le conseil départemental propose des « Matinées Senior » sur ce sujet afin de se familiariser avec l'informatique et ses usages. Voici les dates : lundi 3 février, s'équiper pour internet ; lundi 10 février, naviguer sans

risque ; lundi 17 février, consulter et acheter en ligne en toute sécurité ; lundi 24 février, faire ses démarches administratives en ligne. Les ateliers se déroulent de 10 heures à 12 heures dans la salle du conseil municipal. Ils sont gratuits et sans réservation (il est possible de suivre tous les ateliers ou une partie seulement). Amenez votre ordinateur portable ou votre tablette, des ordinateurs seront également à disposition sur place. Plus d'information sur haute-vienne.fr ou 07.85.93.92.91. ■

LA JONCHÈRE-SAINT-AURICE

Les jeunes de l'école arrivent en renfort

Début janvier s'est déroulée la cérémonie de la Sainte-Barbe, au centre de secours de La Jonchère en présence du maire, Jean-Marie Horry, des élus locaux et départementaux, du lieutenant Pierre Raynal le chef de centre, du capitaine Gérard Puygrenier (président de l'union départementale des sapeurs pompiers de la Haute-Vienne), des pompiers des centres d'Ambazac, Saint-Léonard, Chateauponsac, Bessines, Grand-Bourg, des gendarmes, des familles et amis.



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE. Une cérémonie de la Sainte-Barbe réussie pour les pompiers de La Jonchère Saint-Maurice.

un chiffre stable par rapport à l'année précédente. Il a évoqué les feux de végétation qui se sont multi-

Lepage, Mathilde Chapelier, Lee-an Chea, Laura Copet, Ambre Pradeau.

Au total, l'effectif du cen-

promues au grade de Sapeur 1re classe ; Laura Meunier, Michaël Hourcade, Marc Brunet, Guillau-